



RAPPEL A LA LOI PAR O.P.J.

Par **Vodia**, le **23/11/2016** à **18:59**

Bonsoir,

Une maman en colère et désabusée par ce que la justice inflige à son fils de 13 ans.

En septembre, mon fils jouait à l'école (Institut Médicaux Educatif) au ballon, un autre garçon l'embêtait, lui tirait son tee-shirt à plusieurs reprises et d'un coup, mon fils s'est retourné et le coup est parti. Griffure sous l'œil, le gamin est allé à l'infirmerie avec un éducateur et basta (une petite bagarre d'école) et non le lendemain la mère de celui-ci a porté plainte contre mon fils j'ai été prévenu le lendemain et pas de suite... Fin octobre, téléphone de la gendarmerie pour avoir la version de mon fils rendez-vous pour l'audition pris fin octobre. (pas eu de copie de l'audition)

A ma grande surprise, mon fils a été interrogé tout seul pendant 1h30 + photos + empreintes + ADN par la gendarmerie pire qu'un criminel.

Lundi dernier, à la gendarmerie réception de l'avertissement "Rappel à la loi par OPJ"

Mon gamin fiché pour une simple altercation à l'école et je n'en resterais pas là, je veux enlever ce rappel à la loi pour mon fils.

L'école m'a dit ce jour de contacter Agora justice Service d'aide aux victimes ce que j'ai fait et d'autres de prendre un avocat et de me battre pour lui. Je suis sidérée, ils n'ont que cela à faire à la gendarmerie.

Comment enlever un rappel à la loi ?

Une maman en colère